

Extrait du Registre des Délibérations

DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du mercredi 15 mai 2019 à 20 heures

Le Conseil Municipal, convoqué par courrier en date du 20 mars 2019, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. Michäel QUERNEZ, Maire.

Etaient présents :

Danièle Kha, Patrick Tanguy, Michel Forget, Marie-Madeleine Bergot, Eric Alagon, Nadine Constantino, Daniel Le Bras, Pierrick Berthou, Manuel Pottier , Hervé Noël, Gérard Jambou, Isabelle Baltus Stéphanie Mingant, Christophe Couic, Géraldine Guet, Jean-Pierre Moing, Bernard Nedellec, Patrick Vaineau, Jeannette Boulic, Alain Kerhervé, Marc Duhamel, Yvette Bouguen, Serge Nilly.

Pouvoirs :

Cécile Peltier a donné pouvoir à Michäel Quernez
Pascale Douineau a donné pouvoir à Danièle Kha
Pierrick Le Guirrinec a donné pouvoir à Eric Alagon
Yvette Metzger a donné pouvoir à Marie-Madeleine Bergot
David Le Doussal a donné pouvoir à Gérard Jambou
Cindy Le Hen a donné pouvoir à Isabelle Baltus
Erwan Balanant a donné pouvoir à Serge Nilly
Martine Brézac a donné pouvoir à Yvette Bouguen
Soizig Cordroc'h a donné pouvoir à Alain Kerhervé

Nombre de conseillers présents ou représentés : 33

Secrétaire de séance : Manuel Pottier

10. TARIF DE VENTE DES ANCIENS FAUTEUILS DU CINEMAExposé :

Dans le cadre du remplacement des 262 fauteuils du cinéma municipal prévu au second semestre 2019, il est proposé de mettre en vente les anciens fauteuils du cinéma La Bobine.

Il est proposé 3 prix de vente :

- **25€ pour un fauteuil en bon état avec accoudoirs.**
- **20€ pour un fauteuil en bon état sans accoudoir.**
- **15€ pour un fauteuil avec défauts.**

L'équipe de la Bobine définira sur plan les sièges selon leur catégorie de vente. Une « journée portes ouvertes » sera organisée au cinéma (jour et horaires à fixer dans la 1^{ère} quinzaine de juin.) au cours de laquelle les particuliers viendront acheter les fauteuils avant leur démontage. Sur plan, les fauteuils vendus seront numérotés et réservés contre dépôt d'un chèque.

Il est proposé que les réservations en dehors de ce créneau ne soient pas prises en compte : son organisation en serait très complexe et chronophage sur les créneaux de séances de la Bobine et son traitement à l'accueil de la mairie par exemple trop complexe en termes de suivi, notamment l'enregistrement des chèques qui suppose un arrêté de régie pour les agents dépositaires de la réservation et du chèque.

Les acheteurs seront ensuite invités à venir récupérer leurs fauteuils à une date fixée en lien avec la société prestataire qui démontera les fauteuils. Les autres fauteuils seront gérés/jetés par la société prestataire.

Proposition :

Il est proposé au Conseil municipal de fixer comme suit le tarif de vente des anciens fauteuils du cinéma municipal :

- 25€ pour un fauteuil en bon état avec accoudoirs.
- 20€ pour un fauteuil en bon état sans accoudoir.
- 15€ pour un fauteuil avec défauts.

Avis favorable de la commission culture et patrimoine du 28 février 2019

Avis favorable de la commission des finances, évaluation des politiques publiques et administration générale du 30 avril 2019

Décision :

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal donne son accord à l'unanimité.



Le MAIRE,
Michaël QUERNEZ.